

*Aux élus CSE/ CSSCT
*Aux Secrétaires de syndicats
*Aux membres de la CE de l'UD
*Au collectif formation

Chambéry, le 8 décembre 2025

Evaluation des risques Professionnels

Lundi 2 et mardi 3 mars 2026

À Chambéry dans les locaux de l'UD

Cher·e·s Camarades,

Dans le cadre de la prévention en matière de santé au travail, le Comité Régional CGT Auvergne Rhône Alpes CGT met à la disposition des Unions Départementales des journées de formation sur « prévention travail, santé ».

Pour cette session le thème retenu est « l'évaluation des risques professionnels ».

Population syndicale concernée : *tous les syndiqués du secteur privé confrontés aux questions des risques professionnels avec pour objectif de développer le travail syndical collectif. Volonté de se former afin d'acquérir des compétences, de la crédibilité et de l'influence.*

Agir sur le travail c'est savoir utiliser le Document Unique d'Evaluation des risques. Cela impose de comprendre comment identifier, dans l'activité quotidienne réelle, les risques professionnels auxquels chaque travailleur est exposé. Et connaître, comprendre, mesurer les actions de préventions mis en œuvre par l'employeur. Adopter la démarche basée sur le travail réel « arrêter d'expliquer pour comprendre » permet de redonner du pouvoir d'agir aux militant(e)s, aux élu(e)s et aux mandaté(e)s afin d'élaborer une démarche privilégiant l'aspect constructeur de santé au travail.

Prérequis : Avoir suivi "S'impliquer dans la CGT" (ou FANS) et « Participer à la vie de la CGT » (ou niveau 1).

☛ Merci de vous inscrire en retournant très rapidement la fiche d'inscription ci-jointe.



☛ Attention votre demande de congé éducation auprès de l'employeur est **à déposer avant le 2 février 2026.**

Fraternelles salutations.

Suivre les règles d'organisation est essentiel pour garantir le bon fonctionnement d'un projet ou d'un événement et c'est aussi un acte de respect envers le travail des autres et un moyen d'assurer la réussite collective.